

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

REUNION DU 10/06/2025

DECISION N° 20250610_B_065

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX,
Yves BOMPUIS, Martine GINET

Était excusée représentée : Nathalie JOLIVET : Pouvoir donné
à M. VIAL, Christine BONNEFOY : Pouvoir donné à M.
GIRODET

Était excusé : Patrick Bruno MARCON

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n°20221108_D_143 portant sur la mise en place du
Contrat d'Objectifs Territorial (COT) par le PETR,

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du
18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire
au Bureau et au Président,

Commission : Aménagement du Territoire, Environnement, Habitat et Tourisme :
Objet : Contrat d'Objectifs Territorial 2023-2027 : Convention à passer avec le Pôle
d'Equilibre Territorial et Rural_ Phase 2

Le Bureau,

N° 20250610_B_065

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve la convention à passer avec le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
concernant la Phase 2 du Contrat d'Objectifs Territorial 2023-2027,
- Autorise Monsieur le Président à signer ladite convention.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 10 juin 2025

Le Président

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20250610-20250610_B_065-AU
Reçu le 09/09/2025